



Assemblée générale

Distr. générale
8 août 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 121 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui faire rapport à intervalles réguliers au sujet des activités du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (A/53/700 et Add.1, A/54/664 et Add.1 à 3, A/55/763 et Corr.1, A/57/133, A/58/173, A/59/170, A/60/327, A/61/189 et A/62/220).

Le présent rapport est le second rapport annuel du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, qui a été créé afin de gérer la demande croissante provenant d'acteurs non étatiques qui souhaitent entretenir avec l'ONU des contacts plus étroits et d'un genre nouveau. Le Bureau sert l'ONU dans trois domaines intégrés :

- a) En tant que point d'accès et facilitateur de nouvelles alliances et partenariats entre le système des Nations Unies et des acteurs non étatiques;
- b) En tant qu'interface de haut niveau avec la Fondation pour les Nations Unies, la gestion des subventions et activités connexes étant assurée par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI);
- c) Activités par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, pour la conception, la promotion et le renforcement des institutions démocratiques dans le monde entier en partenariat avec la société civile.

* A/63/150.



Le Bureau complète les partenariats innovants qu'a fait naître la Fondation pour les Nations Unies en fournissant des services de conseil et d'information sur les partenariats aux organismes des Nations Unies, au secteur privé, ainsi qu'à des fondations, des organisations non gouvernementales, des institutions universitaires et des philanthropes.

À la suite de l'accord conclu par l'ONU et la Fondation pour les Nations Unies, le Secrétaire général a créé le 1^{er} mars 1998 le FNUPI, fonds d'affectation spéciale autonome destiné à servir d'interface avec la Fondation pour les Nations Unies, constituée par M. Robert Edward Turner en tant qu'organisme caritatif chargé d'affecter son don d'un milliard de dollars à des causes que défend l'ONU.

Dans son précédent rapport (A/62/220), le Secrétaire général a conclu que les initiatives menées en partenariat avec la Fondation pour les Nations Unies, le secteur privé et d'autres fondations caritatives avaient porté leurs fruits, sous la forme de nouveaux partenariats stratégiques et de ressources supplémentaires à l'appui des causes que défend l'ONU. La Fondation pour les Nations Unies compte maintenant employer le solde (350 millions de dollars) du don de M. Turner pour mobiliser 1 milliard de dollars supplémentaires auprès de partenaires à l'appui de ces causes. L'accord sur l'exploitation des fonds restants a été renouvelé le 18 avril 2007 pour une durée supplémentaire de 10 ans et arrivera à expiration le 31 décembre 2017. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI (et par extension le Bureau des Nations Unies pour les partenariats) continuent de collaborer à des initiatives novatrices pour mobiliser des ressources pour des causes que défend l'ONU, ainsi que des moyens d'action face à des problèmes mondiaux dans le cadre de partenariats public-privé.

À ce jour, le partenariat extrêmement fructueux entre la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI a permis d'apporter à l'ONU environ 1 milliard 30 millions de dollars de ressources nettes supplémentaires, dont 405,6 millions de dollars issus du don de M. Turner et 597,4 millions de dollars, soit environ 58 %, apportés par d'autres partenaires. Plus de 400 projets ont été mis en œuvre par 39 entités des Nations Unies dans 123 pays. Le FNUPI soutient des projets axés sur les domaines suivants : la santé des enfants; les femmes et la population; l'environnement; la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

Devant le succès rencontré par la formule d'octroi de subventions et de gestion de programmes appliquée par le FNUPI, il a été décidé, lors du Sommet mondial de 2005, de constituer le Fonds des Nations Unies pour la démocratie. Lancé en avril 2006, il a pour mission de soutenir les institutions démocratiques, de promouvoir le respect des droits de l'homme et d'assurer la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Sa première série de projets – 125 projets d'un montant global de 35 millions de dollars – a été financée début 2007. En novembre 2007, il a lancé sa deuxième série de projets et a reçu 1 873 demandes en provenance de 137 pays, soit une augmentation de 44 % par rapport au nombre de dossiers soumis pour la première série.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Services consultatifs et de promotion des partenariats	4
Projets et initiatives clefs	5
II. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	11
A. Santé des enfants	11
B. Les femmes et la population	12
C. Environnement	13
D. Initiatives stratégiques	16
III. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	17
IV. Conclusions	20
 Annexes	
I. Projets financés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, par domaine d'activité	22
II. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, 2007	23
III. Contributions financières au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2007	24
IV. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, 2007 . .	25
V. Organigramme du Bureau des Nations Unies pour les partenariats	26

I. Services consultatifs et de promotion des partenariats

1. S'appuyant sur le document final du Sommet mondial de 2005 (voir résolution 60/1), les États Membres se sont déclarés favorables à ce que des acteurs non étatiques, la société civile et le secteur privé apportent des contributions accrues, dont l'importance est désormais reconnue, à la promotion des programmes des organismes des Nations Unies en faveur du développement. Les États Membres sont aussi convenus de la nécessité de renforcer et de développer l'appui fourni par des acteurs non étatiques à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Depuis plus de 60 ans, le système des Nations Unies pratique différentes formes de partenariat avec le secteur privé et la société civile, mais les 10 dernières années ont vu un essor considérable dans ce domaine grâce à la prise de conscience de la responsabilité sociale des entreprises, à la mondialisation des échanges et au développement constant de l'informatique et des télécommunications. Tout cela a abouti à la constitution de nouveaux réseaux progressistes à travers des partenariats cohérents et structurés entre les secteurs public et privé et à la redéfinition des rôles et attentes traditionnels des gouvernements, des entreprises et de la société civile.

3. Les partenariats avec la société civile et avec des organisations internationales sont désormais chose courante dans le monde des affaires. En associant des compétences propres au monde de l'entreprise, les capitaux des institutions philanthropiques et la rigueur qu'exige le marché, de tels partenariats permettent de concevoir et de mettre en place un large éventail de solutions aux défis d'aujourd'hui. En effet, ces problèmes, bien trop vastes et complexes pour qu'un seul secteur puisse s'y attaquer seul, appellent des stratégies de partenariat et de communication.

4. C'est pourquoi le Bureau des Nations Unies pour les partenariats favorise, encourage et facilite une collaboration accrue du système des Nations Unies avec des entreprises et fondations privées, qui restent des sources en majeure partie inexploitées de compléments d'aide aux fins de la réalisation des objectifs fixés par l'ONU. Atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et promouvoir la démocratie sont les deux axes prioritaires de l'action du Bureau. Celui-ci participe à de nombreuses initiatives et interventions liées aux objectifs du Millénaire qui sont déjà en cours ou leur apporte son soutien, en préconisant qu'elles soient à la fois coordonnées et transposées à une plus grande échelle grâce à des stratégies et solutions qui se recoupent et sont d'un bon rapport coût/efficacité, afin d'avoir la plus forte incidence possible. Les activités du Bureau pour la mise en place de partenariats ont également un double objectif : sensibiliser le public et les nouveaux partenaires aux travaux de l'ONU et les amener à y prendre une part active.

5. Le nombre d'entités du secteur privé qui contactent l'ONU pour s'enquérir de possibilités de partenariat a augmenté considérablement au cours des 10 dernières années. En 2007, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a reçu près de 700 demandes de conseils en provenance d'une large gamme d'entreprises privées, de fondations, d'organisations de la société civile, d'institutions universitaires et de philanthropes, ce qui représente une augmentation de près de 30 % par rapport à l'année précédente. En 2007, les services de conseils concernant les partenariats représentaient environ 60 % des activités du Bureau, contre 40 % pour les activités

de promotion et de sensibilisation. La majorité des demandes provenant d'acteurs non étatiques concernaient une aide pour des partenariats relatifs à des programmes portant sur la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et les secours en cas de catastrophe, ainsi que l'aide humanitaire dans les pays les moins avancés. Le Bureau est aussi entré en contact avec des entreprises et fondations de pays en développement, en vue de constituer des alliances et partenariats au sein du monde en développement.

6. En 2007, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a poursuivi le renforcement de ses services de conseil aux partenaires et de ses initiatives de promotion, tout en devisant des stratégies novatrices de collaboration entre des acteurs non étatiques et le système des Nations Unies. Le Bureau, qui fournit des conseils aux organismes des Nations Unies ainsi qu'à des organisations extérieures au système, possède des compétences spécialisées dans les domaines suivants :

- a) Fourniture de conseils stratégiques à des partenaires potentiels qui souhaitent agir en faveur de causes que l'ONU défend;
- b) Examen sélectif des demandes internes et externes;
- c) Fourniture de conseils sur les procédures appliquées et les pratiques optimales retenues par l'Organisation des Nations Unies;
- d) Conception de programmes et de projets;
- e) Création et, dans certains cas, gestion de réseaux mondiaux et régionaux;
- f) Élaboration de mécanismes de financement novateurs.

Projets et initiatives clefs

7. On trouvera ci-dessous quelques-uns des principaux projets et initiatives mis en œuvre en 2007 par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats en collaboration avec le secteur privé, des fondations, des organisations de la société civile et le système des Nations Unies.

Blue Planet Run (« la course de la planète bleue »)

8. Le Bureau a été l'un des hôtes principaux du départ, le 5 juin 2007, de la Blue Planet Run, une course autour du monde destinée à sensibiliser le public au fait que plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau potable. Vingt athlètes de premier plan se sont relayés dans cette course, qui a traversé 16 pays et couvert 24 500 kilomètres. Les parrains de cette opération étaient entre autres la Blue Planet Run Foundation, la Dow Chemical Company (qui a collecté plus de 31 millions de dollars), Motorola, Skype et PayPal. Le Bureau a donné des conseils stratégiques aux parrains sur la répartition des fonds collectés entre différents projets visant à fournir un accès sûr et immédiat à l'eau potable.

Conseil consultatif des entreprises pour la région du bassin du Tumen

9. En 2007, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a aidé le Bureau des Nations Unies en Chine à créer un conseil consultatif des entreprises destiné à ouvrir de nouvelles possibilités d'échanges commerciaux, à créer des emplois, à

favoriser la croissance et à améliorer le climat pour les investissements par une coopération transfrontières dans la région du bassin du fleuve Tumen. Ce conseil consultatif a pour objectif de faire participer le secteur privé à la promotion d'un développement durable de la région, en mettant l'accent sur les transports, le tourisme, l'énergie et les infrastructures, ainsi que l'environnement en tant que sujet transversal.

10. Le Bureau a produit un document de réflexion et défini un mandat pour ce conseil, dont il a facilité le lancement à Vladivostok en novembre 2007. Parmi ses membres actuels figurent DHL, Standard Chartered Bank, Goldman Sachs, le China-Britain Business Council et Daewoo International Corporation, ainsi que bon nombre d'entreprises de la région.

Committee Encouraging Corporate Philanthropy

11. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats (UNOP) collabore avec le Committee Encouraging Corporate Philanthropy pour encourager les membres de cet organisme à privilégier les programmes et projets visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité est un organisme international composé de 175 chefs d'entreprise et présidents de sociétés qui ont pour tâche de relever le niveau et la qualité du mécénat d'entreprise. En 2007, le Bureau a également siégé au comité d'attribution des prix de cet organisme, qui consacre des projets philanthropiques importants.

Conseil des entreprises du Commonwealth

12. Le Bureau a poursuivi sa collaboration avec le Conseil des entreprises du Commonwealth afin de l'aider à établir un partenariat pour sa campagne « Linking Africa » (L'Afrique en réseau), laquelle vise à soutenir les objectifs de l'Union africaine et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par la création du premier outil offrant, à l'échelle du continent, un profil économique et une base de données ventilées par pays. Ce partenariat a également débouché sur la signature d'un mémorandum d'accord entre l'ONU et le Conseil, et la création du Conseil des entreprises du monde, qui a pour objectifs de favoriser la mobilisation des investissements et des partenariats Nord/Nord et Sud/Sud, d'appuyer le développement des entreprises et d'accroître le rôle des entreprises dans la société afin d'aider à la réalisation des objectifs du Millénaire. Le Conseil des entreprises du monde comprend 94 sociétés implantées dans 53 pays et réparties sur cinq continents.

Centre européen des fondations

13. Depuis 2003, le Bureau a servi de trait d'union entre les organismes des Nations Unies et le Centre européen des fondations, organisme qui regroupe plus de 500 fondations européennes. En 2007, le Bureau a été invité à présider un débat d'experts sur la promotion de la démocratie lors de la réunion de l'assemblée générale du Centre consacrée au thème « Nouveaux défis pour la philanthropie mondiale » et organisée en collaboration avec le Club de Madrid. Le Bureau a également encouragé le Comité international du Centre à adhérer aux objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre des efforts qu'il déploie face aux problèmes et défis mondiaux extérieurs à la région européenne.

Initiative mondiale contre la traite des êtres humains

14. En septembre 2007, le Bureau a coparrainé la première mondiale, au Siège de l'ONU, du film *Trade* qui traite du problème de la traite des êtres humains. Cette manifestation de haut niveau s'inscrit dans l'action menée par l'Initiative mondiale contre la traite des êtres humains, qui est gérée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et s'efforce de sensibiliser le système des Nations Unies et la société civile à ce problème. Les fonds collectés lors de la manifestation ont été versés à des organisations non gouvernementales qui dispensent des services à l'intention des victimes de la traite des êtres humains. Le Bureau a fourni des conseils stratégiques relatifs à la participation du secteur privé à cette manifestation et a contribué à l'établissement d'un mécanisme financier approprié pour le transfert des fonds. Le Bureau a également joué un rôle crucial en obtenant de certaines personnalités (dont Joan Rivers) qu'elles se mobilisent en faveur de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Initiative.

Global Partnership Center

15. Le Bureau a fourni des conseils stratégiques au Département d'État américain concernant l'expérience et les méthodes du système des Nations Unies, dans la perspective de la création du Global Partnership Center. L'objectif du Centre est de mettre en place un programme conjoint à l'intention des acteurs, étatiques ou non étatiques, afin qu'ils collaborent à des projets visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Bureau a en outre coprésidé en novembre 2007 la première réunion du Partnership Information Sharing Network, qu'il a créé en association avec le Département d'État américain. Les représentants des entités suivantes ont mis en commun leurs données d'expérience : le Département d'État américain, la Fondation pour les Nations Unies, la Millenium Challenge Corporation, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, la Société financière internationale et la Banque mondiale.

Global Social Compliance Programme

16. En juin 2007, le Comité international d'entreprises à succursales (CIES) a lancé le Global Social Compliance Programme, qui vise à promouvoir l'harmonisation des codes actuels et des systèmes de mise en œuvre au sein des filières de l'offre mondiale. À l'heure actuelle, le programme est composé de 20 entreprises, notamment Wal-Mart, Texco, Migros et Carrefour. Le Bureau a fourni des conseils stratégiques aux participants du programme concernant leurs activités de promotion de partenariats avec l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Fondation Louise T. Blouin

17. Le Bureau a organisé conjointement avec la Fondation Louise T. Blouin le Sommet mondial sur la créativité et les décideurs, qui s'est tenu à New York en septembre 2007 pour l'examen de questions liées à la réduction de la pauvreté au niveau mondial, aux échanges, à la communication et à la politique étrangère. Le Bureau a facilité la participation des organismes des Nations Unies à cette conférence, qui a réuni des décideurs des sphères des affaires, de la technologie, de l'administration publique, des sciences et des arts en vue d'apporter un éclairage

propre à contribuer concrètement à la recherche de solutions aux problèmes dans toutes les disciplines. On trouvera ci-après les principaux résultats issus des débats du Sommet :

a) Recenser les gouvernements, les entreprises et les organisations non gouvernementales pouvant mener des activités communes relatives à la santé, à l'éducation, à la pauvreté et à l'eau, et leur demander de faire rapport sur ces questions au prochain sommet;

b) Mettre au point une base de données intitulée « Google for Development » à l'usage des organisations non gouvernementales, qui permettrait de déterminer quelles activités d'aide au développement sont entreprises et à quel endroit, afin de décider de la répartition optimale des ressources;

c) Mettre en place des méthodes afin de relier les projets relatifs à la responsabilité sociale de l'entreprise avec les nouveaux capitaux philanthropiques en vue de maximiser les ressources et les résultats;

d) Appuyer les modèles d'entreprise sociale qui soient tout à la fois animés de l'esprit d'entreprise et expérimentaux en vue de redéfinir la création d'entreprises et la répartition des richesses.

Sommet Microsoft des dirigeants et lancement de programmes Microsoft pour l'Afrique

18. Des chefs d'entreprises de sociétés de divers pays répertoriées sur la liste Fortune 1000 se sont réunis au Sommet Microsoft des dirigeants, du 15 au 17 mai 2007. Le Directeur exécutif du Bureau a été interrogé lors du Sommet sur le rôle que pourraient être amenées à jouer les entreprises dans l'action menée pour tenter de résoudre les problèmes mondiaux. Le Bureau a porté à la connaissance du secteur des entreprises les questions prioritaires qui figurent à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies et a encouragé l'adoption de stratégies axées sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

19. Comme suite au Sommet, Microsoft a annoncé au début de 2007 qu'il allait redoubler d'efforts pour susciter de nouvelles possibilités sociales et économiques à l'intention des marchés naissants et en développement dans le monde par le biais de ses programmes « Unlimited Potential » (Potentiel illimité), en privilégiant l'Afrique. Microsoft collabore avec le Bureau pour promouvoir le recours aux technologies, à la formation et aux partenariats afin d'offrir des débouchés sociaux et économiques durables à quelque 5 milliards de personnes qui n'ont pas encore recueilli les bienfaits de la technologie.

20. Afin de promouvoir ces initiatives, le Bureau a organisé une manifestation en mai 2007 en vue de faire progresser la stratégie de partenariat de l'Afrique. Y ont participé notamment des membres du corps diplomatique, des cadres dirigeants de Microsoft, des dirigeants de fondations et d'entreprises, notamment le fondateur de la Fondation pour les Nations Unies, Ted Turner, la fondatrice de la Fondation Louise T. Blouin, Louise BacBain, ainsi que des hauts fonctionnaires des Nations Unies. La Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Asha-Rosé Migiro a déclaré que le développement de l'Afrique était l'une des principales priorités de l'Organisation.

Partenariat avec Marvel Entertainment

21. En coopération avec le Département de l'information de l'ONU, le Bureau a continué à collaborer avec Marvel Entertainment et le réalisateur de documentaires français Romuald Sciora pour concevoir et distribuer mondialement une bande dessinée présentant l'action de l'ONU. Le scénario traitera principalement de thèmes qui incarnent l'esprit des Nations Unies, notamment la coopération entre personnes venant d'horizons différents qui s'emploient à régler des conflits et à aider les personnes nécessiteuses dans le monde entier. Outre la bande dessinée, des jeux et des affiches seront produits afin d'expliquer l'action de l'ONU.

L'Observatoire des OMD

22. Le Bureau a facilité la mise en place d'une nouvelle ressource en ligne qui servira de structure pédagogique et de support pour les activités de plaidoyer aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Créé en tant qu'outil du Web à l'intention des praticiens du développement, des responsables de l'élaboration des politiques, des journalistes, des étudiants et autres utilisateurs, le site Web de l'Observatoire des OMD peut être utilisé afin de mesurer en temps réel les progrès réalisés, approfondir ses connaissances dans ce domaine et promouvoir les OMD dans le monde. L'Observatoire a été mis au point par le PNUD et Google.org, en collaboration avec divers organismes des Nations Unies, et a été lancé en novembre 2007.

Section internationale de la Public Relations Society of America

23. En décembre 2007, le Bureau a coorganisé au Siège de l'ONU une manifestation intitulée « Win-win partnerships with UN agencies: achieving your organization's social responsibility goal » à l'intention de la Public Relations Society of America. Les participants ont écouté un exposé sur l'importance que revêtent les objectifs en matière de responsabilité des entreprises dans un monde des affaires multipartite, ainsi que sur l'impact des partenariats à haute visibilité entre le secteur public et le secteur privé qui contribuent à réaliser à la fois les objectifs des entreprises en la matière et ceux des initiatives de l'ONU. Un groupe de représentants de nombreuses entités du système des Nations Unies, notamment l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, ont présenté leurs objectifs et principes directeurs relatifs à la coopération avec le secteur privé et donné des exemples concrets de partenariats fructueux. Dans le prolongement de cette manifestation, le Bureau, en coopération avec le Département de l'information de l'ONU, a organisé une réunion d'information où un membre de la Public Relations Society of America, GfK Roper Public Affairs (entreprise de recherche sur la commercialisation mondiale), a présenté à l'intention du Groupe des Nations Unies pour les communications un plan de communication stratégique, en particulier pour les régions en conflit ou sortant d'un conflit.

Rockefeller Brothers Fund

24. La subvention d'un montant de 25 000 dollars des États-Unis allouée au Bureau par le Rockefeller Brothers Fund financera une étude de faisabilité aux fins

de la création d'un programme de développement mondial. Lorsqu'il sera devenu opérationnel, ce programme devrait permettre à l'ONU de répondre de manière globale et efficace à l'intérêt croissant manifesté par le secteur privé et la société civile pour les causes que défend l'ONU, notamment les OMD, et d'obtenir des fonds supplémentaires en faveur des programmes des Nations Unies dans le monde entier. Les produits pour la phase initiale comprendront un projet de rapport analytique relatif à un logiciel accessible sur le Web, la collecte et l'examen de données concrètes se rapportant à des projets de partenariat en cours, l'évaluation des projets existants afin de dégager les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques exemplaires, ainsi qu'une étude de faisabilité relative au lancement du projet à l'échelle mondiale. Le projet pourra par ailleurs susciter, au cours de son élaboration, une sensibilisation à des démarches différentes ou complémentaires facilitant la création et le renforcement de partenariat, ainsi qu'aux avantages potentiels d'une telle stratégie pour les problèmes clefs du développement.

Institut Synergos

25. Par le biais de son alliance stratégique avec l'Institut Synergos, le Bureau a continué de conseiller les membres de son cercle mondial de philanthropes quant aux moyens les plus efficaces de collaborer aux projets des Nations Unies partout dans le monde. Le Bureau a collaboré également avec la composante de l'Institut consacrée aux partenariats multipartites en vue de trouver les moyens de susciter un plus grand engagement de leur part dans les activités des Nations Unies, en particulier dans les domaines de l'atténuation de la pauvreté, de l'accès à l'eau potable, des soins de santé et de l'éducation.

Wal-Mart

26. En 2007, bénéficiant des conseils et de l'appui du Bureau, Wal-Mart a apporté un soutien de plus en plus important aux causes que défend l'ONU, en particulier aux efforts déployés par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) en vue de mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes. Wal-Mart a fait part de son intention de collaborer avec l'ONU en ce qui concerne la violence sexiste et les besoins spécifiques des femmes sur les lieux de travail, notamment dans les grandes usines et chez les principaux fournisseurs de Wal-Mart dans le monde.

Windsor he@lth dialogues

27. Le projet relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement arrivant à mi-parcours, le Bureau a décidé, à cette occasion, d'organiser le premier d'une série de dialogues axés sur le système de santé numérique, les technologies et le développement. Intitulé « Digital Health in the age of AIDS », il a été coparrainé par le Bureau, l'Organisation mondiale de la Santé, la Global Business Coalition on HIV/AIDS, TB and Malaria et la Fondation Rockefeller et s'est tenu à St. George's House, au château de Windsor (Royaume-Uni), en octobre 2007. Les représentants qui y ont participé se sont accordés sur des priorités aboutissant à 12 catégories de questions et leurs travaux ont débouché sur la Digital he@lth initiative, qui doit être lancée en 2008 dans le cadre des Windsor he@lth dialogues.

II. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

28. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998. Il a pour mission d'assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies et d'encourager la formation de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances avec les donateurs de la société civile, pour appuyer des causes de l'Organisation des Nations Unies. Le FNUPI collabore avec des entités des Nations Unies pour identifier des projets novateurs et dignes d'intérêt dans les domaines stratégiques que sont la santé des enfants; les femmes et la population; l'environnement; et la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Depuis l'an 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué un cadre d'ensemble pour la programmation du FNUPI. À la fin de 2007, le montant des allocations versées par la Fondation pour les Nations Unies aux projets du FNUPI se situait à environ 1 milliard 30 millions de dollars, dont 405,6 millions provenant des ressources de base du Fonds Turner et 597,4 millions (près de 58 %) mobilisés par d'autres partenaires. Plus de 400 projets ont été exécutés par 39 entités des Nations Unies dans 123 pays.

A. Santé des enfants

29. Au 31 décembre 2007, l'enveloppe du programme relatif à la santé des enfants comprenait 78 projets, d'une valeur totale de 619,4 millions de dollars. La stratégie du programme s'inspire des priorités établies au Sommet mondial pour les enfants, qui s'est tenu en 1990, et du quatrième objectif du Millénaire pour le développement qui vise à réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans d'ici à 2015. Le programme relatif à la santé des enfants a prévu des interventions axées sur certaines maladies, avec de vastes stratégies de prévention, des campagnes de vaccination à grande échelle et le renforcement des capacités de santé publique des pays. Chaque fois que cela a été possible et opportun, d'autres initiatives, comme les programmes de santé communautaire pour les enfants et l'administration d'oligo-éléments, ont été combinées avec les campagnes de vaccination. En 2007, les priorités fixées par le FNUPI pour le volet relatif à la santé des enfants incluaient les projets et initiatives énoncés ci-dessous.

Éradication de la poliomyélite

30. En 2007, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont continué d'appuyer l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, effort international le plus important déployé à ce jour en matière de santé publique. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les Centers for disease control and prevention des États-Unis, le Rotary International, la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et les gouvernements donateurs collaborent tous ensemble à cette initiative qui a permis de faire régresser rapidement la transmission du polio-virus sauvage. De ce fait, le nombre de pays où la polio reste endémique est tombé à quatre en 2007. Les infrastructures de santé publique, en particulier la chaîne du froid et le système de surveillance des maladies, ont été renforcées, ce qui a eu des effets positifs sur les actions de lutte engagées contre d'autres maladies.

Prévention de la rougeole

31. L'Initiative pour la lutte contre la rougeole, menée par la Croix-Rouge américaine, la Fondation pour les Nations Unies, l'OMS, l'UNICEF et les Centers for disease control and prevention des États-Unis, est devenue l'une des initiatives mondiales en matière de santé qui a le plus réussi dans le monde. En six ans tout juste, elle a permis de réduire de 68 % la mortalité due à la rougeole à l'échelle mondiale (dépassant ainsi l'objectif de 50 % fixé par l'ONU) en vaccinant plus de 400 millions d'enfants. En Afrique, la mortalité a été réduite de 91 %, ce qui a dépassé l'objectif de réduction de 90 % du nombre de décès dus à la rougeole d'ici à 2010, retenu dans le cadre du projet intitulé « La vaccination dans le monde : vision et stratégie ». Plus précisément, le nombre estimatif de décès imputables à la rougeole dans le monde est tombé de 873 000 en 1999 à 245 000 en 2007. L'Initiative a élargi ses activités en 2007 pour y inclure d'autres interventions importantes en matière de santé, telles que la distribution de vaccins antipoliomyélitiques oraux, de vitamines A, de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de mebendazole pour le déparasitage. Elle a également élargi son champ d'action géographique au-delà de l'Afrique pour atteindre plus de 197 millions d'enfants dans 33 pays.

Prévention du paludisme

32. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont travaillé en collaboration avec l'Initiative pour la lutte contre la rougeole jusqu'à la fin de 2007 pour distribuer plus de 730 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide en Afrique. La campagne de sensibilisation, intitulée « Nothing but nets » (« Rien d'autre que des moustiquaires ») a réussi à mobiliser environ 18 millions de dollars pour acheter et distribuer des moustiquaires imprégnées d'insecticide. En 2007, les fonds recueillis à l'occasion de cette campagne ont été utilisés pour acheter et distribuer des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, pendant les campagnes nationales menées contre la rougeole au Mali, au Gabon et en République du Congo. Le projet se proposait d'atteindre au moins 80 % des enfants âgés de moins de 5 ans dans ces régions. « Rien que des moustiquaires » a également financé une subvention d'urgence pour fournir des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée aux personnes déplacées à l'intérieur du Tchad.

B. Les femmes et la population

33. Au 31 décembre 2007, l'enveloppe totale du programme relatif aux femmes et à la population s'élevait à 135,9 millions de dollars pour 94 projets. L'objectif primordial de ce programme était de favoriser l'accès universel aux services et aux produits de santé en matière de procréation d'ici à 2015, en accord avec l'objectif central fixé par la Conférence internationale des Nations Unies de 1994 sur la population et le développement. En outre, le programme a consacré des activités à faire reconnaître les besoins des adolescentes ainsi que leurs droits en matière de sexualité et de santé génésique parmi les priorités mondiales de développement. En 2007, les activités prioritaires du FNUPI concernant la question des femmes et de la population comprenaient les projets et initiatives énoncés ci-dessous.

Soutien et renforcement du Fonds des Nations Unies pour la population et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

34. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont collaboré étroitement avec le FNUAP à la campagne pour éliminer les fistules. Les activités menées à ce titre ont inclus la présentation de témoignages directs de personnes ayant survécu à cette affection, notamment par l'appui de « One by one », une initiative communautaire qui mobilise des fonds pour aider le FNUAP à lutter contre les fistules par la prévention, la chirurgie et les soins de suivi, ainsi que diverses activités de sensibilisation. En partenariat avec les fondations Hewlett et MacArthur, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont continué de soutenir le FNUAP et Partenaires dans le domaine de la population et du développement, une alliance intergouvernementale de pays en développement qui vise à renforcer et à étendre la coopération Sud-Sud dans ce domaine. En partenariat avec la Fondation Ford, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont appuyé un projet commun OMS/FNUAP qui vise à mettre en place des capacités au niveau des pays pour faire en sorte que les initiatives de santé en matière de procréation soient suffisamment prises en compte lors de l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

35. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont également apporté un appui financier à UNIFEM pour mettre au point un modèle financier viable à l'intention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui s'est particulièrement attaché à réduire la pauvreté chez les femmes, à mettre fin à la violence à leur égard, à enrayer la propagation du VIH/sida chez les femmes et les filles et à réaliser l'égalité entre les sexes.

Donner aux besoins des adolescentes un rang plus élevé dans les priorités mondiales de développement

36. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont continué d'appuyer l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes, qui se compose de représentants du FNUAP, de l'UNICEF, d'UNIFEM, de l'OIT, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU et travaille en collaboration pour aider les adolescentes et répondre à leurs besoins. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI, en partenariat avec la Fondation Nike, ont également aidé le Haut-Commissariat dans sa campagne intitulée « ninemillion.org », qui vise à promouvoir l'éducation, les sports et le jeu chez les adolescentes réfugiées et à améliorer leurs moyens d'existence en développant leurs capacités commerciales et leurs possibilités de générer des revenus.

C. Environnement

37. Au 31 décembre 2007, l'enveloppe du programme pour l'environnement était évaluée à un total de 162,9 millions de dollars, pour 134 projets. Les deux domaines prioritaires du programme sont la diversité biologique et le développement durable d'une part, et l'énergie durable et les changements climatiques, d'autre part.

Diversité biologique et développement durable

38. Le FNUPI a continué de militer en faveur des travaux de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et national en collaborant avec la Fondation pour les Nations Unies afin de concevoir et financer des programmes, dont ceux indiqués ci-dessous, qui s'attaquent directement aux dangers menaçant les sites du patrimoine mondial.

L'Alliance du patrimoine mondial pour un tourisme durablement viable

39. L'Alliance du patrimoine mondial pour un tourisme durablement viable a engagé l'industrie du voyage à soutenir la préservation des communautés locales et du patrimoine mondial sur plus de 20 sites classés éléments du patrimoine mondial dans sept pays. Cette initiative vise également à harmoniser les procédures de certification et à mettre au point un dispositif mondial pour échanger les pratiques optimales en matière de tourisme durablement viable.

Le Programme du patrimoine mondial pour les entreprises écologiques locales

40. Le Programme du patrimoine mondial pour les entreprises écologiques locales pousse plus loin son engagement à recourir à une démarche globale pour préserver la diversité biologique et le développement durable. Il s'agit d'une initiative d'investissement conjointe du programme de microfinancement du PNUD et de Conservation internationale. Grâce à cette initiative, un nouveau mécanisme de financement a été créé pour proposer un dispositif fondé sur le jeu du marché aux communautés situées dans des aires à forte diversité biologique, le but étant de leur donner accès non seulement à une formation à la gestion des entreprises et à la conservation écologique mais aussi aux capitaux financiers nécessaires au succès à long terme.

Sian Ka'an, site classé élément du patrimoine mondial

41. Le projet a poursuivi ses activités visant à protéger les habitats côtiers critiques, menacés par le développement du tourisme. Les mesures de conservation de l'environnement côtier au Yucatan ont permis d'y acheter une parcelle de terre conséquente et de prévoir un centre de recherche et d'enseignement pour la région. La protection des marais d'eau douce de la région, de ses sources et de ses lagons côtiers a été améliorée par une analyse statistique des indicateurs environnementaux permettant de sensibiliser l'opinion aux questions environnementales et d'aider à la prise de décisions. Des travaux d'évaluation du système hydrologique souterrain sont en cours et visent à mieux cerner comment la pollution des eaux souterraines peut constituer une menace pour les récifs coralliens.

Surveillance et gestion des sites naturels du patrimoine mondial

42. Ce projet a poursuivi sa collaboration fructueuse et étroite avec les responsables des sites du patrimoine mondial afin de mettre au point une méthodologie détaillée pour évaluer l'efficacité de la gestion. Deux des neuf sites participant au projet, qui étaient inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril, ont depuis été retirés de cette liste, ce qui montre que les principaux risques menaçant ces sites ont été gérés avec efficacité. Le manuel sur l'amélioration de notre patrimoine s'est classé parmi l'une des trois approches les plus reconnues pour

évaluer l'efficacité de la gestion dans le cadre de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et ses ressources.

Eastern Tropical Pacific Seascape

43. L'initiative visait à transformer la gestion régionale sur les 2 millions de kilomètres carrés de paysage marin situés au large des côtes de Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur et du Panama. La région contient plusieurs sites marins classés par l'UNESCO dans le patrimoine mondial, y compris la réserve marine des Galápagos, le Sanctuaire de faune et de flore de Malpelo, le Parc national de Coiba et le Parc national de l'île Cocos. L'UNESCO, Conservation International et les partenaires du projet ont aidé un réseau en pleine expansion, composé de gouvernements, de mécanismes de coopération régionale, d'organisations non gouvernementales, d'établissements de recherche et d'institutions du secteur privé, à gérer avec efficacité la conservation de diversité biologique, valeur intrinsèque de la région, et d'assurer des bénéfices à long terme aux millions de gens qui dépendent d'une utilisation durable des ressources marines. Le projet a fait d'énormes progrès à tous les niveaux : les priorités les plus urgentes des sites essentiels de la région sont prises en compte, chacun des quatre pays de la région développe au niveau national des procédures pour favoriser une meilleure gestion marine, lesquelles sont compatibles avec les objectifs du projet, et la coopération régionale s'améliore.

Partenariat pour le Fonds d'affectation spéciale pour lutter contre les espèces envahissantes aux Galápagos

44. En 1999, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont conclu un partenariat avec l'UNESCO pour éliminer les espèces envahissantes dans les îles Galápagos. Pour préserver la valeur unique de la diversité biologique des îles Galápagos et pour assurer la viabilité financière à long terme du projet, un mécanisme de dotation a été établi en 2007. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont versé des contributions à parité avec celles versées par Conservation International et d'autres donateurs, élevant ainsi le montant total des contributions à plus de 2 190 000 dollars. La Fondation pour les Nations Unies a également obtenu du Gouvernement équatorien la promesse d'un versement supplémentaire de 1 million de dollars pour le fonds de dotation. Le montant total des sommes, soit 3 190 000 dollars, a été intégré dans l'initiative PNUD/Fonds pour l'environnement mondial en vue d'obtenir une dotation plus importante de 15 millions de dollars, ce qui entraînera un versement supplémentaire de 1,6 million de la part du FEM.

Le Programme BioTrade de la CNUCED

45. Durant l'année 2007, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont élargi leur engagement pour pousser plus avant les succès du Programme BioTrade. Après avoir accordé deux subventions qui ont facilité la création d'un programme mondial et de quelques programmes nationaux dans les régions andine, amazonienne et de l'Afrique australe, la Fondation pour les Nations Unies s'est alliée à l'Union for Ethical BioTrade, une organisation à but non lucratif issue du besoin d'une coordination pour le secteur privé, comme l'avait demandé la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). L'Union regroupe un ensemble varié d'entreprises utilisant des matières qui donnent une image de la diversité biologique locale et d'organisations attachées aux principes et aux critères de l'Union. Ces réseaux ont été établis pour permettre aux

communautés d'avoir accès à des marchés et pour faciliter une production bioresponsable de biens et de services.

Énergie durable et changements climatiques

46. En 2007, la Fondation pour les Nations Unies a appuyé les initiatives prises par le Secrétaire général dans le domaine des changements climatiques en aidant à financer les missions de ses trois envoyés spéciaux sur la question et en finançant une manifestation de haut niveau sur les changements climatiques, au Siège des Nations Unies. D'autres grands projets réalisés en 2007 sont indiqués ci-dessous.

Énergie renouvelable pour l'électrification des îles Galápagos

47. Grâce au projet éolien de San Cristobal, trois turbines éoliennes géantes sont devenues pleinement opérationnelles. À terme, les turbines réduiront de moitié les importations de l'île en carburant pour diesel et ouvriront la voie à une nouvelle mise en valeur des énergies renouvelables dans l'archipel des Galápagos. Les turbines ont été installées grâce à un partenariat établi entre la Fondation pour les Nations Unies, le FNUPI, le Gouvernement équatorien, le PNUD et un consortium des plus grandes compagnies d'électricité dans le monde. Ce projet constitue la première phase d'un programme-cadre financé par le Gouvernement équatorien et le PNUD, orienté vers une plus grande utilisation des sources d'électricité renouvelable dans les îles habitées des Galápagos. Le projet a servi de vitrine pour la promotion de la production d'électricité à petite échelle, à partir d'énergies renouvelables, et de systèmes de distribution dans des écosystèmes critiques.

Commerce électronique et énergie renouvelable (eCare)

48. Le projet commerce électronique et énergie renouvelable (eCare) a installé des centres de télécommunication détenus et exploités par des entrepreneurs des zones rurales et périurbaines du Ghana. Chaque centre d'affaires rural eCare est alimenté en électricité par des panneaux solaires et se présente sous la forme d'un conteneur modifié et équipé, doté d'une gamme complète des technologies de communication. La Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont aidé à développer un fonds pour fournir des prêts aux entrepreneurs afin de couvrir les investissements nécessaires à l'achat et à l'équipement de leurs centres d'affaires eCare. Aujourd'hui, 69 centres sont opérationnels au Ghana et plus de 500 000 personnes en bénéficient. La société Ghana Telecom a joué un rôle de premier plan pour appuyer cette initiative et en a fait le cheval de bataille de son programme de responsabilité sociale des entreprises.

D. Initiatives stratégiques

49. Au 31 décembre 2007, le montant total de l'enveloppe relative à ce programme était de 63,4 millions de dollars, alloués à 58 projets. Les projets ont fourni un appui au système des Nations Unies dans divers domaines d'importance stratégique. On trouvera ci-dessous les activités et projets essentiels réalisés en 2007.

Appui au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires

50. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a été créé pour fournir plus rapidement et plus fiablement une assistance humanitaire aux victimes

des catastrophes naturelles et des conflits armés. Il est financé par des contributions volontaires. Grâce à un accord de partenariat conclu avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont utilisé des fonds recueillis auprès de bailleurs de fonds non gouvernementaux pour appuyer les programmes et activités du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. En 2007, la Fondation pour les Nations Unies et le FNUPI ont décaissé plus de 100 000 dollars qui ont été versés au Fonds pour des programmes d'intervention rapide et pour des projets d'urgence insuffisamment financés.

Assurer la base biologique de l'agriculture et encourager une nouvelle utilisation plus profitable des ressources génétiques agricoles

51. Le projet a été conçu pour assurer la sécurité de la diversité génétique de 21 cultures alimentaires, qui étaient menacées; pour les rendre plus disponibles et plus utiles pour les phytogénéticiens, afin de s'attaquer aux questions de la sécurité alimentaire, du développement et de la pauvreté; et pour assurer la sécurité financière de l'entretien et de la durabilité à long terme de ces importantes collections génétiques. La Fondation Bill et Melinda Gates a pris l'engagement de consacrer 29,9 millions de dollars à cette initiative, qui a été entreprise en collaboration avec la Fondation pour les Nations Unies, le FNUPI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

III. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

52. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, lancé en avril 2006, a été créé pendant le Sommet mondial de 2005. En tant qu'élément issu du Sommet, le Fonds était chargé d'agir comme dispositif de subventionnement pour appuyer les partenariats entre la société civile et l'Organisation des Nations Unies en vue de promouvoir la démocratie dans le monde entier. Le Secrétaire général a chargé le FNUPI de mettre en place la structure du Fonds, d'assurer le contrôle de sa gestion et de lui fournir un appui administratif. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a pris la relève pour ces responsabilités en 2006.

53. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son premier appel à propositions le 15 avril 2006, en utilisant un système de soumission en ligne qui a facilité l'accès des organisations de la société civile. Au total, 1 303 propositions émanant de 131 pays ont été soumises, dont 916 émanaient d'organisations de la société civile et le reste d'organismes des Nations Unies, d'établissements universitaires et de gouvernements. Le Fonds a passé en revue les propositions pour en déterminer la recevabilité et le Groupe consultatif pour les programmes les a analysées en détail. Le Conseil consultatif du Fonds a recommandé 125 propositions au Secrétaire général, lequel a approuvé un montant total de 35 millions de dollars pour financer les initiatives recommandées. Les financements des projets ont commencé en 2007 et les principaux domaines d'intervention étaient les suivants :

- a) Instruction civique, assistance électorale et partis politiques (28 %);
- b) Dialogue démocratique et procédures constitutionnelles (25,6 %);
- c) Renforcement des moyens d'action de la société civile (16 %);

- d) Responsabilisation, transparence et intégrité (16 %);
- e) Droits de l'homme et libertés fondamentales (8,8 %);
- f) Accès à l'information (5,6 %).

54. En 2007, le Fonds a continué de recueillir des rapports intérimaires à mi-parcours sur les projets qui avaient été financés dans le cadre du premier appel à propositions et il a fait rapport sur les résultats obtenus aux membres du Conseil consultatif du Fonds. Pendant l'année 2007, le Fonds a entrepris un certain nombre d'initiatives pour élargir sa base des donateurs. La Bulgarie, Chypre, le Japon, la Lituanie, le Pérou, la Roumanie et la Turquie ont tous fait une première contribution au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, élargissant ainsi le groupe des contributeurs à un total de 33 États Membres. Le montant total des contributions reçues au 31 décembre 2007 a atteint 65 millions de dollars, dépassant de 21 millions le budget de 2006.

55. Les deux organes directeurs du Fonds sont le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes. Le Conseil consultatif, composé de 17 membres nommés par le Secrétaire général, a tenu trois séances en 2007 (les 10 avril, 5 novembre et 14 décembre). Sa composition a été élargie à 19 membres pour 2008. La principale tâche du Conseil consultatif consiste à fixer les orientations générales pour le développement de directives concernant les programmes et les financements et à recommander au Secrétaire général des propositions de financement pour approbation. Le Groupe consultatif pour les programmes est composé des six entités suivantes : le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD, UNIFEM, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et le Département des affaires politiques (DAP). Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix participe également aux réunions du Groupe consultatif pour les programmes. Le Groupe cherche à utiliser l'expertise technique spécifique de chacune des entités pendant les procédures d'évaluation et de contrôle de la qualité et à assurer des fonctions consultatives pendant la phase de mise en œuvre, en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des projets. Le Groupe consultatif pour les programmes a tenu trois séances en 2007 (les 17 janvier, 16 octobre et 6 décembre). En octobre 2007, un nouveau directeur du Fonds a été nommé.

56. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé un deuxième appel à propositions de projet en novembre 2007, en utilisant un système de soumission en ligne. Au total, 1 873 propositions émanant de 137 pays ont été soumises, ce qui représentait une augmentation de 44 % par rapport au nombre de propositions soumises lors du premier appel. Les projets présentés par les organisations de la société civile représentaient 85,9 % du nombre de projets; venaient ensuite les projets émanant des entités des Nations Unies (6,9 %), d'autres institutions publiques (2,9 %), d'associations ou d'organes intergouvernementaux mondiaux ou régionaux (2,3 %) et d'agences nationales (1,8 %). S'agissant de la répartition géographique de ces propositions de projet, 37,3 % émanaient d'Afrique, 22 % d'Asie et du Pacifique, 17,6 % des Amériques, 11,6 % d'Europe et 5,4 % des États arabes. Les principaux domaines d'intervention étaient les suivants :

- a) Renforcement des moyens d'action de la société civile (28,8 %);
- b) Droits de l'homme et libertés fondamentales (22,4 %);
- c) Dialogue démocratique (19,6 %);

- d) Instruction civique, assistance électorale et partis politiques (12,3 %);
- e) Responsabilisation, transparence et intégrité (8,8 %);
- f) Accès à l'information (8,1 %).

57. Les projets au niveau des pays représentaient 82 % des propositions. La date limite de soumission des propositions était le 31 décembre 2007. Les cinq pays qui ont présenté le plus grand nombre de propositions de projet étaient (par ordre) : le Nigéria, le Népal, la République démocratique du Congo, la Colombie et la Sierra Leone. Cinq pour cent des propositions reçues concernaient des projets mondiaux et 13 % des projets régionaux.

58. Le Conseil consultatif a approuvé une formule pour le deuxième cycle de financement, selon laquelle le Fonds retiendrait environ 10 % des financements affectés aux projets aux fins de suivi et d'évaluation. La décision s'appuyait sur un document préliminaire concernant une stratégie d'évaluation du Fonds, présenté par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, qui a été examiné à la sixième séance du Conseil consultatif, le 14 décembre 2007. Au cours du dernier trimestre de 2007, le Fonds a révisé et mis à jour la documentation concernant les directives relatives aux descriptifs de projets; les directives et les échéanciers concernant le suivi et l'établissement des rapports; les directives d'évaluation; et les procédures de modification et de prolongation des projets.

59. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie cherche à établir un système de subventionnement clair, sur une base annuelle, qui sera facilement compris aussi bien par les donateurs que par les demandeurs de subvention. En consultation avec le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, il a préparé et publié en 2007 un certain nombre de documents et de directives à cet égard.

60. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a continué d'établir des partenariats solides avec les États Membres, les organisations non gouvernementales et les groupes de réflexion pour faire en sorte que les États Membres, de même que la communauté internationale dans son ensemble et la société civile, soient bien informés des travaux du Fonds et de l'évolution des projets parrainés. Des exposés sur les travaux du Fonds ont été organisés à l'intention des auditoires ci-après :

- Citizens' Commission for Human Development (2 août 2007)
- L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (6 août 2007)
- Le Département d'État des États-Unis (12 et 25 septembre 2007)
- Asia Foundation (24 septembre 2007)
- Le Conseil pour une Communauté des démocraties (24 septembre 2007)
- Le Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (25 septembre 2007)
- L'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (26 septembre 2007)
- Le Secrétariat du Commonwealth (22 octobre 2007)
- Une délégation du Parlement européen (19 novembre 2007)
- Une délégation parlementaire japonaise (21 novembre 2007)

IV. Conclusions

61. L'engagement stratégique conclu avec les fondations, le secteur privé et d'autres partenaires s'avère être une méthode efficace pour faire avancer les objectifs de l'Organisation des Nations Unies. La coopération sans précédent qui prévaut aujourd'hui entre l'ONU et les acteurs non étatiques résulte du constat que bon nombre des problèmes mondiaux les plus urgents sont trop complexes pour être gérés par un seul secteur. Ainsi, les secteurs public et privé collaborent de plus en plus pour faire de la responsabilité sociale une réalité et aider l'Organisation à atteindre ses objectifs.

62. Les ressources que les activités de partenariat du Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont réussi à mobiliser à ce jour ont apporté au système des Nations Unies un complément net de plus de 1 milliard de dollars. En outre, le Bureau a connu une nette augmentation des demandes de services consultatifs concernant les partenariats émanant du secteur privé, de fondations, d'organisations non gouvernementales et de philanthropes; il a reçu près de 700 demandes de services consultatifs en 2007.

63. Depuis la création du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, en mars 1998, le Bureau a profité des nombreux enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales en ce qui concerne la facilitation et la promotion des partenariats ainsi que leur appui et l'ensemble est en cours de formalisation. De façon plus précise, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats sert de guichet unique pour toute la gamme des services de partenariat avec le système des Nations Unies. Pour engager les sociétés, les fondations et la société civile à aider à la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, le Bureau continuera de fournir des conseils d'experts et une assistance spécialisée dans les domaines suivants :

- a) Examen des demandes internes et externes;
- b) Fourniture de conseils sur les procédures et les pratiques optimales des Nations Unies;
- c) Conception de programmes et de projets;
- d) Création et, dans certains cas, gestion de réseaux mondiaux et régionaux;
- e) Élaboration de mécanismes de financement novateurs.

64. Pendant les cinq années à venir, le Bureau aura pour objectif d'améliorer les services qu'il rend aux acteurs externes étatiques et non étatiques, en tant qu'élément centralisateur des contacts, des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales concernant les partenariats entre le public et le privé au sein du système des Nations Unies. Le Bureau continuera de fournir quotidiennement des orientations et une aide dans les domaines susmentionnés, tant aux partenaires externes qu'aux entités des Nations Unies. En même temps, le Bureau continuera d'être un agent de promotion et de mobilisation exceptionnel qui s'attache à faire connaître l'action des Nations Unies et à rechercher de nouveaux partenaires susceptibles d'aider à réaliser les objectifs énoncés dans la déclaration du Millénaire. Le Bureau s'emploiera également à inclure dans ses priorités la fourniture d'une assistance aux programmes des Nations Unies dans les pays qui sortent d'un conflit, en encourageant les investissements du secteur privé.

65. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a l'intention de renforcer ses services consultatifs en matière de partenariat dans les trois domaines suivants : collaboration avec les partenaires actuels pour renforcer les partenariats en cours; recherche et développement de nouvelles possibilités de partenariat; et recherche des moyens d'augmenter la capacité et l'efficacité du Bureau, notamment par la création d'un système de gestion des données plus facile à utiliser. Le Bureau s'efforcera également de se doter d'une petite capacité supplémentaire, agile et concentrée, pour mener à bien l'essentiel de ses fonctions de partenariat. La mise en place d'une telle capacité est une initiative stratégique importante, susceptible d'apporter des contributions notables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une première démarche dans ce sens consiste à formaliser les immenses bases de données que le Bureau a collectées sur les partenariats et les contacts et de les rendre accessibles aux entités des Nations Unies. La base de données globale devra inclure les pratiques optimales dans les domaines de la négociation d'accords, de la gestion financière, des activités de plaidoyer, de l'évaluation des risques et de la mise en œuvre des directives sur la coopération avec le secteur des entreprises. Pour la première étape de 2008, le Bureau s'est assuré de ressources extérieures pour mener une étude de faisabilité qui devra procéder à une analyse minutieuse pour une telle base de données, de façon à déterminer la valeur qu'elle peut apporter s'agissant de faciliter le développement de partenariats, et à établir les conditions nécessaires pour sa viabilité. L'étude produira les données requises pour proposer plus en détail la nouvelle capacité de partenariat, fondée sur une évaluation solide de ce qu'il faut et de ce qui est convenable.

66. En collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, la Fondation pour les Nations Unies continue de prospérer et de croître, tout en portant ses fruits sous la forme de ressources nouvelles et supplémentaires à l'appui des causes que défend l'ONU. En tant qu'instance de haut niveau chargée d'assurer la liaison avec la Fondation pour les Nations Unies, le FNUPI continue de gérer les subventions et les activités qui s'y rattachent. À l'avenir, la Fondation pour les Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont l'intention de se consacrer à la mobilisation d'autres partenaires pour obtenir 1 milliard de dollars supplémentaires, qui seront affectés sur 10 ans pour appuyer les objectifs de l'ONU.

67. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, créé en 2005, est devenu pleinement opérationnel en 2006. À ce jour, il a mené deux cycles de financement, engageant près de 60 millions de dollars à l'appui de projets qui construisent la démocratie dans le monde. Le Fonds a resserré son champ d'action et, en consultation avec son conseil consultatif et en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies, il a décidé de concentrer ses financements vers les organisations de la société civile, complétant ainsi les nombreux programmes des Nations Unies qui appuient les projets nationaux. Le deuxième cycle de financement a été accueilli avec un enthousiasme débordant par la société civile dans le monde entier. Alors que le nombre de demandes de financement pour le premier cycle (2006) se situait à 1 300, il y en a eu 1 873 pour le deuxième cycle (2007), ce qui représente une augmentation de 44 %. Des demandes ont été reçues du monde entier : plus d'un tiers des propositions venaient de l'Afrique subsaharienne; venaient ensuite les demandes émanant d'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le Fonds entend conserver un rythme annuel pour la procédure de soumission des demandes, de sélection et de décaissement des fonds.

Annexe I

Projets financés par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, par domaine d'activité

(En dollars des États-Unis)

Domaine d'activité	Projets approuvés au 31 décembre 2006		Projets approuvés en 2007		Total		Bailleurs de fonds		
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Fondation pour les Nations Unies	Donateurs auxiliaires	Autres donateurs
Santé des enfants	69	613 405 568	9	5 999 340	78	619 404 908	142 889 042	47 324 101	476 515 866
Population et femmes	89	133 848 854	5	2 144 265	94	135 993 119	117 393 291	22 338 737	18 599 828
Environnement	131	162 577 528	3	361 404	134	162 938 932	116 957 282	234 287 572	45 981 651
Paix, sécurité et droits de l'homme	58	49 485 198	0	—	58	49 485 198	36 070 943	22 445 750	13 414 255
Divers	51	33 072 124	7	30 311 899	58	63 384 023	20 397 961	7 591 277	42 986 061
Total	398	992 389 272	24	38 816 908	422	1 031 206 180	433 708 519	333 987 437	597 497 661

Annexe II

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, 2007

Asha-Rose Migiros, Vice-Secrétaire générale (Présidente)

Alicia Bárcena, Secrétaire générale adjointe à la gestion

Leo Mérorès, Président du Conseil économique et social (Représentant permanent d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies)

Lincoln C. Chen (docteur en médecine), Commission médicale chinoise de New York

Kirsti Lintonen, Présidente de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies)

Mary Oakes Smith, chargée de recherche, Technologies de l'information au service de l'éducation et de la santé, Banque mondiale

Franklin A. Thomas, Groupe d'études de la Fondation Ford

Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Amir Dossal, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (membre de droit)

Annexe III

Contributions financières au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant total de la contribution</i>
Allemagne	3 684 784,50
Australie	7 303 974,44
Bulgarie	10 000,00
Chili	130 000,00
Chypre	5 000,00
Croatie	25 000,00
Danemark	265 017,67
Espagne	2 290 212,50
Estonie	10 395,00
États-Unis d'Amérique	17 920 000,00
France	1 874 000,00
Géorgie	24 942,69
Hongrie	50 000,00
Inde	10 000 000,00
Irlande	658 724,00
Israël	27 500,00
Italie	1 485 400,00
Japon	10 000 000,00
Lituanie	13 277,69
Mongolie	10 000,00
Pérou	20 000,00
Pologne	200 000,00
Portugal	50 000,00
Qatar	6 000 000,00
République de Corée	1 000 000,00
République tchèque	134 099,57
Roumanie	294 260,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	609 350,00
Sénégal	100 000,00
Slovénie	80 000,00
Sri Lanka	5 000,00
Suède	729 450,04
Turquie	50 000,00
Total	65 060 388,10

Annexe IV

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, 2007

États Membres

Afrique du Sud
Allemagne
Australie
Bénin
Chili
États-Unis d'Amérique
France
Hongrie
Inde
Indonésie
Japon
Qatar

Organisations non gouvernementales

CIVICUS : Alliance mondiale pour la participation des citoyens
Commission internationale de juristes

Autres membres nommés par le Secrétaire général

Michael Doyle
Rima Khalaf Hunaidi
Guillermo O'Donnell
Amir A. Dossal (membre de droit)

Annexe V

Organigramme du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

